

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale de La Louvière Nord
pour les années pastorales 2016-2019

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de La Louvière Nord. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par

lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2015-2016, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de ... , forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels »

l'oublie trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 15 septembre où il fut rappelé aux baptisés de la Région du Centre quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir :

- Accueillir les nouveaux venus

L'Eglise vit de l'annonce du Christ au monde. Ce qui nécessite d'accueillir largement ceux qui le demandent : migrants, recommençants, parents...

Si beaucoup d'initiatives d'accueil existent déjà, elles ne sont pas toujours assez connues. C'est pourquoi une équipe sera constituée, avec pour mission de répertorier toutes les structures et lieux d'accueil de l'UP Refondée, en vue d'établir des liens et de renforcer la cohésion. Cette équipe sera chargée d'élaborer une charte de l'accueil évangélique.

L'accueil est l'affaire de tous. Chaque paroissien et chaque équipe seront invités à faire de la place aux nouveaux-venus, en leur proposant de s'impliquer dans la pastorale ou dans les diverses activités de l'Eglise. Ceux qui manifestent un charisme particulier pour l'accueil et l'écoute seront encouragés dans cette voie.

L'équipe accueil créera une banque de données centralisée, pour toute l'UP Refondée. Cette banque de données contiendra un annuaire des responsables ecclésiaux et un annuaire social, ainsi que les coordonnées de personnes parlant une langue étrangère. Ces informations seront tenues à jour.

L'équipe veillera à ce que le travail d'accompagnement des réfugiés se fasse en collaboration avec Caritas, qui dispose de moyens et de contacts plus larges que ce qui est possible à l'UP Refondée.

L'équipe organisera des formations pour les personnes qui s'investissent dans l'accueil. Le Service Diocésain de la Formation peut apporter son aide. L'équipe veillera aussi à ce que des temps d'échange et d'évaluation aient lieu régulièrement. En effet, si accueillir est souvent gratifiant, ce n'est pas toujours facile ; il est important de le faire à plusieurs, pour partager ses difficultés, ses questions et aussi ses joies.

- Pastorale des jeunes chrétiens

Pour des adolescents ou de jeunes adultes, il n'est pas toujours facile de vivre sa foi, en raison du rythme de la vie aujourd'hui, des problèmes de société, et de l'indifférence de beaucoup vis-à-vis de Dieu. C'est pourquoi il est essentiel d'aider les jeunes chrétiens.

Un groupe de personnes-ressources sera constitué, avec notamment des jeunes, dont un relais-jeunesse (jeune ou adulte à l'écoute des jeunes) (cf. le décret 7 du synode des jeunes). Sa première tâche sera de réaliser une enquête auprès des jeunes : connaître ce qui les rassemble avant de bâtir des projets, discerner les attentes... Cette équipe mettra sur pied des événements et collaborera à ce qui est proposé à d'autres niveaux (régional, diocésain, national) : réunions, retraites, voyages, concerts, activités spécifiques... Elle invitera aussi les jeunes à participer à des rencontres avec des chrétiens plus âgés, car si les jeunes ont besoin de se retrouver entre eux, ils sont aussi demandeurs de responsabilités et d'activités qui les insèrent dans la vie de l'Eglise (cf. le décret n°3 du synode des jeunes).

Une collaboration a été initiée avec les professeurs de religion du Primaire de l'Enseignement communal. Cette collaboration sera étendue à toutes les écoles catholiques et aux maîtres de religion catholique de l'Enseignement officiel (décret 10).

- Couples et familles

Un des moments privilégiés où l'Eglise rencontre les jeunes adultes est la préparation au mariage. Pourtant, la préparation au sacrement du mariage demande à être renouvelée.

Il est très important de soigner l'accueil des couples qui veulent se marier. Cet accueil ne peut être simplement administratif. Il est une chance pour un dialogue en profondeur. Il sera organisé par une équipe d'agents pastoraux et de laïcs bénévoles. Cette équipe fera un répertoire de ce qui existe déjà comme lieux et groupes d'accueil des fiancés.

Les couples demandeurs seront mis en relation avec des « couples relais accueil », qui accompagneront les fiancés pour un chemin d'approfondissement humain et spirituel. Ces « couples relais » seront formés et bénéficieront de temps d'évaluation et d'échanges réguliers.

L'équipe organisera des temps de partage de vie et d'Évangile avec les fiancés, les couples relais et des membres de la communauté qui le souhaitent.

- Aider les nouveaux venus à entrer dans la liturgie

Tous les gens qui mettent les pieds dans une église sont loin d'être des pratiquants habituels : membres de familles concernées par un baptême, un mariage ou des funérailles, enfants qui font leur première communion ou leur confirmation, personnes qui demandent un service

occasionnel... Le défi est de leur faire rencontrer le Christ. Si cela nécessite une certaine envie de leur part, nous avons aussi à les aider.

Les nouveaux venus seront conviés à rejoindre un temps de partage avec d'autres chrétiens. On proposera aux familles concernées par un baptême de venir présenter leur enfant à la communauté lors d'une eucharistie dominicale précédant le baptême. Les paroissiens seront invités à participer aux baptêmes pour montrer l'intérêt de la communauté. Un moment festif pourrait être organisé : verre de l'amitié, anniversaire de baptême... Il faut soigner l'accueil des personnes, par un mot de bienvenue, remise du livret, accueil des retardataires, explications des lieux, mot personnalisé par le célébrant avant ou après la célébration (importance de la présence du prêtre à la sortie)

Une nouvelle équipe liturgique sera mise sur pied et formée (décret 9). Elle aura à cœur de rendre les liturgies à la fois belles, priantes et accessibles au plus grand nombre. Une de ses tâches sera de trouver, en concertation avec l'EAP et le Conseil Pastoral, des lieux où il est possible d'accueillir les familles ensemble (bébés, jeunes enfants, adolescents, adultes, grands parents...) pour un temps d'échange et une initiation à la liturgie. Elle veillera aussi à proposer des temps de formation pour les acteurs liturgiques (décret 35).

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (cf. décret 33§3) : c'est le cas actuellement le :

- Samedi à 16h30, à la paroisse de Jolimont ;
- Samedi à 18h30 à Houdeng-Goegnies ;
- Dimanche à 10h à Bouvy ;
- Dimanche à 11h à La Louvière-centre.

- Spiritualité

Si la prière est une dimension essentielle de la vie chrétienne, beaucoup de gens la négligent, faute de temps ou d'habitude. Ainsi, il est important de proposer des pistes pour redonner le goût de la spiritualité (décret 36).

Une équipe de la prière sera mise en place et formée. Elle veillera à faire des propositions originales et à faire connaître les initiatives diocésaines. Elle encouragera notamment tous les groupes existants à commencer chaque rencontre par un temps de prière.

L'oratoire du Monastère (Centre Pastoral) est un lieu de prière, qui doit être mieux connu. On pourra y trouver tous les renseignements sur les propositions de prière, dont celles de l'école de la prière, ainsi que des outils, comme les dépliants pour prier en famille du Service diocésain de la pastorale familiale.

On demandera aux sœurs Franciscaines si elles peuvent ouvrir leur temps de prière au public. Ce sera l'occasion de renforcer les liens entre l'UP refondée et cette communauté de vie consacrée (décret 42).

Outre le Monastère, il existe un lieu-source à Saint-Antoine de Padoue (La Louvière Bouvy), animé par un prêtre et une équipe (décret 39), avec un accueil, une écoute et une proposition de prière pour tous ceux qui le souhaitent.

Il existe aussi plusieurs groupes de partage de la Parole et de vie. On veillera à mieux les faire connaître et à susciter de nouveaux groupes (décret 40).

- Initiation chrétienne et catéchèse

L'unité Pastorale s'inscrit dans la dynamique du renouveau de la catéchèse – « La p'tite pasto », Éveil à la Foi, Devenir chrétien, Vivre en chrétien, Grandir dans la Foi – mis en place dans l'ensemble du diocèse depuis septembre 2015. Une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse sera constituée (décret 9).

- Diaconie-solidarité

Une équipe des solidarités existe, avec un animateur en pastorale (décret 9). Elle travaillera en collaboration avec l'équipe accueil.

- Centre pastoral

Le Monastère (152 rue Gustave Boël, 7100 La Louvière) est désigné pour être le centre pastoral de l'Unité Pastorale Refondée (décrets 11 et 58). Cela ne signifie pas que tout devra s'y dérouler, bien entendu. Au contraire, c'est l'occasion d'une réflexion sur l'attribution de missions spécifiques à certains clochers, en fonction des réalités pastorale et civiles de l'Unité Pastorale.

- Les fabriques d'église et l'asbl de gestion matérielle

Le Groupement des Fabriques d'Église de l'entité de La Louvière (GEFFELL) existe depuis 2007. Il regroupe les 18 Fabriques des UP refondées de La Louvière-nord et du Val d'Haine. Il permet de répondre au besoin accru de collaboration entre fabriques d'église, pour des raisons de cohérence et d'efficacité (notamment vis-à-vis des administrations communales).

Une seule asbl de gestion matérielle pour toute la paroisse a été constituée (décret 12).

- Le Conseil pastoral

Un Conseil pastoral de l'Unité pastorale refondée sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'Unité pastorale refondée, le 23 octobre 2016. Il regroupera des représentants des clochers (ces personnes travailleront idéalement avec une équipe, peut-être des « responsables de quartier », comme il en existe dans certains clochers de l'Unité pastorale) et des membres issus des différentes équipes (décret 7). Le conseil sera représentatif des acteurs paroissiaux, des paroissiens et des chrétiens moins impliqués dans la pratique religieuse.

En voici sa composition :

- le clocher (paroisse) de Besonrieux
- le clocher (paroisse) de Bois-du-Luc
- le clocher (paroisse) de Jolimont
- le clocher (paroisse) de Houdeng-Aimeries
- le clocher (paroisse) de Houdeng-Goegnies
- le clocher (paroisse) de La Louvière-Centre ville
- le clocher (paroisse) de Bouvy
- le clocher (paroisse) de La Croyère
- l'équipe liturgie
- l'équipe des solidarités
- le Groupement des Fabriques d'Église
- le service des Malades (2 personnes : 1 pour les hôpitaux et 1 autre pour les autres équipes)
- l'équipe d'aumônerie des mouvements de jeunesse

- la concertation des équipes d'entraide Quart-Monde
- l'équipe de concertation des Migrants
- l'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse
- l'équipe funéraires
- Ociriz (entraide Tiers-Monde)
- Vie Montante
- les communautés religieuses
- Monastère (Communauté-Centre pastoral-Utopie)

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le Conseil pastoral sera un lieu privilégié de concertation (cf. le document diocésain « Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse»). Comme le décret 7 le demande, le Conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes « portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise [...] sans dépendre forcément de la vie paroissiale. Il veillera notamment à donner une place importante aux représentants des écoles et des mouvements de jeunesse. »

- L'Equipe d'animation pastorale

Le 23 octobre 2016, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle EAP est envoyée en mission (décret 6). Dorénavant, l'EAP et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps.

4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document sur le Conseil pastoral).
- 2) Poursuite de la réflexion et de l'action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
- 3) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 4) Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- 5) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de La Louvière-Nord pour les 3 ans à venir, à dater de ce 23 octobre 2016.

+ Guy Harpigny
Evêque de Tournai

Joseph Dermaut
Curé-doyen de l'Unité pastorale
de La Louvière-Nord